

Intervention archéologique sur la façade sur cour de la maison située rue des Éperonniers n°49 à Bruxelles (BR727-01)

BAUDRY Antoine & MODRIE Sylvianne

2023



Table des matières

Cadre, objectifs et limites de l'intervention	3
Remarques préliminaires.....	3
L'essentiel des résultats.....	4
Enregistrement des données archéologiques.....	4
Description des unités stratigraphiques (US).....	4
Interprétation des données archéologiques	5
La façade sur cour de la fin du XVII ^e siècle	5
Les modifications ultérieures	7
Les matériaux de la fin du XVII ^e siècle	7
Échantillonnage.....	8
Bibliographie.....	8
Annexes.....	9
Annexe 1 : dimensions des baies de la façade US1	9
Annexe 2 : dimensions des briques de la façade US1	9
Annexe 3 : hauteur des assises du trumeau des baies n°4-5 (US1).....	9
Annexe 4 : liste des unités stratigraphiques (US)	10
Documentation graphique et photographique	11

Cadre, objectifs et limites de l'intervention

Le présent travail est une étude archéologique préalable à la restauration du bâtiment situé rue des Éperonniers n°49 à Bruxelles, classé le 20 septembre 2001. Située à proximité de la Grand Place, cette maison s'épanouit en intérieur d'îlot sur trois travées et deux niveaux sous bâtière longitudinale, une typologie typique de la période postérieure au bombardement de la ville de 1695. La moitié ouest du mur-gouttereau sud de cette bâtisse est ouverte sur une petite cour intérieure. Elle comprend un rez-de-chaussée, un étage et un surcroît. C'est sur cette structure que porte l'intervention archéologique (fig. 1).

L'intervention archéologique est réalisée par la Direction du Patrimoine culturel d'urban.brussels, en collaboration avec l'Université de Liège. Elle poursuit l'objectif d'enregistrer les structures patrimoniales impactées et/ou révélées par la restauration. L'équipe réduite se compose de deux archéologues, soit Sylvianne Modrie (urban.brussels) pour les observations à l'intérieur de l'édifice et Antoine Baudry (Université de Liège¹), pour l'analyse de la façade extérieure sur cour. La photogrammétrie a été réalisée par Denis Willaumez (urban.brussels). L'étude de terrain ne s'étale que sur une demi-journée, le 19 octobre 2022.

Remarques préliminaires

La moitié occidentale (arrière) du mur-gouttereau sud est visible depuis la cour intérieure et accessible grâce à un échafaudage établi pour le dérochage des maçonneries. Le rez-de-chaussée est cependant largement occulté par une annexe. Ne sont donc accessibles que la partie haute du rez-de-chaussée, le premier étage et le surcroît (fig. 2). La restauration n'ayant entraîné qu'un décapage partiel des enduits de ciment non adhérents, une grande partie des baies n'est pas dégagée. Les observations archéologiques se limitent donc aux quelques zones dégagées.

Les travaux de restauration étant restreints aux étages, les architectes n'ont pas levé de plan du rez-de-chaussée. Le plan du premier étage reprend néanmoins l'emprise de la cour d'où les observations ont pu être menées (fig. 19-20)². Grâce aux échafaudages, une orthophotographie a été produite à partir d'une capture photogrammétrique (fig. 1). Les unités stratigraphiques (US1 à US16) de même que les baies anciennes et actuelles (n°1 à n°14) y sont numérotées (fig. 2). Les annexes 1 et 4 reprennent respectivement les dimensions des baies et la liste succincte des unités stratigraphiques.

L'édifice étant orienté nord-ouest sud-est, le nord a été redressé vers l'est pour faciliter les descriptions : la rue est donc ici orientée nord-sud. Le nord magnétique est cependant indiqué sur les photographies et les documents graphiques.

Enfin, précisons que l'édifice a déjà fait l'objet d'un état de référence ainsi que d'une étude dendrochronologique³. On se réfèrera donc à ces écrits pour une contextualisation plus avancée de l'édifice.

¹ Convention « Étude des céramiques, pierres architecturales et planchers en bois pour les sites archéologiques en Région de Bruxelles-Capitale » passée entre urban.brussels et l'Université de Liège (2022).

² CHOUETTES Architectes, AP4, 23 juillet 2019.

³ DEL MARMOL Bénédicte, BERCKMANS Olivier, GYÖMÖREY Nicolas & GAUTIER Patrice, 2020 ; WEITZ Armelle, 2021.

L'essentiel des résultats

La façade est postérieure au bombardement de 1695 et contemporaine de la charpente dont les bois sont abattus au cours de l'automne-hiver 1695-1696d. Elle comprend un rez-de-chaussée ainsi qu'un étage à surcroît aveugle. Ces deux niveaux sont percés par une porte (au rez-de-chaussée) et de hautes baies lourdement remaniées (étrécissements, bouchages, démolition des structurations internes, etc.), mais dont une grande partie des encadrements subsiste. Les matériaux employés et le vocabulaire structurel et stylistique de la façade correspondent aux bâtisses bruxelloises reconstruites au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles. La façade est rehaussée d'une maçonnerie à trois jours en 1957. Une annexe moderne obture la majeure partie du rez-de-chaussée.

Enregistrement des données archéologiques

Description des unités stratigraphiques (US)

US1 : façade arrière de la fin du XVII^e siècle (fig. 5). Puisqu'il s'agit de la principale unité stratigraphique enregistrée au cours de cette étude, on se référera à la partie interprétation pour une description exhaustive de la structure.

US2 : barre métallique soutenant le linteau de la baie n°1 (fig. 5, annexe 1).

US3 : comblement de la baie n°4 comprenant l'aménagement de la baie n°10 (fig. 5, annexe 1). La maçonnerie est en grande partie enduite de ciment. Une lacune laisse apparaître des blocs Ytong ainsi que des briques d'Ijssel roses disposées en panneresses (166/172 x ? x 35/39 mm ; mesures succinctes). On y décèle également quelques briques anciennes (non enregistrées). L'ensemble est liaisonné avec un mortier de ciment gris (fig. 7).

US4 : comblement de la baie n°5 comprenant l'aménagement de la baie n°11 (fig. 5, annexe 1). La maçonnerie est intégralement enduite de ciment.

US5 : cette unité stratigraphique est sujet à interprétation. Il pourrait ou bien s'agir d'une baie contemporaine de la façade **US1** (n°6), ou bien du percement ultérieur de cette même façade **US1**, à l'aplomb des piédroits de la baie n°6, pour créer la baie n°12 (fig. 5, annexe 1). Les (nouveaux ?) piédroits en briques sont chanfreinés (fig. 8). Le linteau en pierres blanches comporte quatre petits blocs soutenus par une barre métallique **US15**.

US6 : comblement de la baie n°6 par une maçonnerie de briques industrielles (179 x ? x 62 mm) liaisonnées par un mortier de ciment gris (fig. 9).

US7 : surcroît récent (fig. 6), composé de trois ouvertures et de briques industrielles (174 x 65 mm) liaisonnées à un mortier fauve.

US8 : étrécissement de la baie n°1 (supposé, car l'ensemble est recouvert d'un enduit cimenté). Décalage du piédroit oriental vers l'ouest sur plusieurs dizaines de centimètres. Le piédroit primitif en question était autrefois à l'aplomb de celui de la baie n°4, comme le suggère le départ d'un arc de décharge en grande partie occulté par un enduit cimenté (fig. 6).

US9 : comblement de la baie n°2. L'ensemble est occulté par un enduit cimenté (fig. 6).

US10 : comblement partiel de la baie n°3, comprenant l'aménagement de la baie n°14. L'ensemble est occulté par un enduit cimenté (fig. 10).

US11 : ancre en I (53,5 x 2,6 cm) correspondant à une des poutres du plafond du rez-de-chaussée localisée au-dessus du trumeau des baies n°1-2.

US12 : ancre en I (57 x 2,3 cm) correspondant à une des poutres du plafond du rez-de-chaussée, localisée au-dessus du trumeau des baies n°2-3 (fig. 11).

US13 : ancre en I (54,7 x 2,7 cm) correspondant à un des entrants de la charpente, localisée au-dessus du trumeau des baies n°4-5 (fig. 12-13).

US14 : ancre en I (57 x 2,6 cm) correspondant à un des entrants de la charpente, localisée au-dessus du trumeau des baies n°5-6.

US15 : barre métallique soutenant le linteau de la baie n°4.

US16 : barre métallique soutenant le linteau de la baie n°6/12.

Interprétation des données archéologiques

La façade sur cour de la fin du XVII^e siècle

La façade sur cour en briques (**US1**, fig. 5-6) correspond à la moitié occidentale du mur-gouttereau sud de la bâtisse (fig. 1-4). Elle s'épanouit sur trois travées (6,03 mètres de large) et comprend un rez-de-chaussée et un étage prolongé par un surcroît aveugle. Elle apparaît contemporaine de la charpente, dont les bois sont abattus durant l'automne-hiver 1695-1696⁴. La typologie et les matériaux de la façade semblent valider cette proposition chronologique.

Le rez-de-chaussée comprend initialement trois hautes ouvertures rectangulaires (n°1-3), désormais en grande partie occultées par un enduit cimenté et une annexe basse, et dont une partie des piédroits pourrait encore subsister dans ladite annexe, non visitée (fig. 2). Dans les travées occidentale (gauche) et médiane, les linteaux sont réalisés avec deux pierres blanches (joint montant médian), un matériau sans doute également employé pour les piédroits (c'est du moins ce que révèle une lacune dans les enduits). Ces piédroits sont peut-être chanfreinés ou dotés d'une moulure, comme le suggère les formes dissimulées par les enduits et la présence de moulures sur les piédroits de la baie n°3 et des baies du premier étage (cf. *infra*). Chacune de ces deux baies est surmontée par une paire d'arc de décharge surbaissés en briques (fig. 3-4). Ces éléments induisent la présence de meneaux, aujourd'hui absents, ce qui expliquerait la présence d'une barre métallique **US2** (ultérieure) soutenant le linteau d'une des deux fenêtres. Dans la travée orientale (droite) est percée une baie rectangulaire aux caractéristiques analogues (n°3), si ce n'est que ses piédroits sont ici clairement chanfreinés (fig. 10, 16) et qu'elle dispose d'un unique arc de décharge et d'un linteau monolithe en pierre bleue (*a priori* monolithe, car brisé en son centre)⁵. Au vu de ces éléments, cette baie peut être associée à une porte donnant accès à la cour depuis le rez-de-chaussée, lorsque l'annexe basse n'existait pas. L'emploi d'une

⁴ WEITZ Armelle, 2021, p. 22-23.

⁵ Le linteau en question est brisé et sa partie médiane fait aujourd'hui défaut.

Pierre bleue monolithe à cet endroit se justifierait alors par l'impératif technique de couvrir intégralement la portée de l'ouverture, à la différence des fenêtres structurées par un meneau. Deux ancrages en I (**US11** et **US12**) situés dans les trumeaux de ces baies indiquent un niveau de plancher situé plus ou moins au ras des linteaux, typologie fréquente dans les bâtisses post-bombardement (fig. 11).

L'étage comprend initialement trois fenêtres (n°4-6) situées à l'aplomb des précédentes. Celles-ci sont en grande partie bouchées et occultées par du ciment. Un de ces éléments étant sujet à une double interprétation, nous distinguons ci-dessous les baies occidentale (gauche) et médiane (n°4-5) de la baie orientale (droite, n°6).

Les baies occidentale et médiane comportent un linteau composé d'au moins deux pierres blanches (fig. 13), indice qui pourrait suggérer la présence d'un meneau primitif aujourd'hui supprimé. Le linteau de la baie n°4 est soutenu par une barre en fer forgé de 3,8 cm de section (**US16**), que l'on peut supposer avoir été placée suite à la suppression du meneau supposé. La base du linteau de la baie n°5 n'est quant à elle pas visible, mais on peut s'attendre à un schéma analogue. L'enduit cimenté ne permet pas de trancher l'existence d'une traverse. Les piédroits comportent des pierres de taille blanches harpées, mais on observe cependant une alternance (aléatoire) de pierres bleues et blanches dans le trumeau (fig. 17-18). Une lacune laisse apparaître une modénature extérieure en cavet.

La baie orientale (n°6/12, droite) est quant à elle sujet à une double interprétation qu'une intervention archéologique succincte n'a pas permis de trancher. Dans un premier cas, à en croire les piédroits en petites pierres blanches harpées qui ne s'épanouissent que sur une hauteur limitée (env. 1,3 mètre, fig. 19), il s'agirait d'une petite fenêtre (n°6) qui aurait ultérieurement été allongée (**US5**, baie n°12) en recreusant la façade **US1** (recreusement des briques en chanfrein). Cette hypothèse expliquerait dès lors l'absence singulière de pierres blanches dans les parties hautes des piédroits de la baie, de même qu'un linteau brisé en quatre blocs (ancien linteau fracturé ?) situé une demi-assise de brique plus bas que ses confrères. Le cas échéant, ce percement pourrait éventuellement être rattaché à la construction d'un escalier tournant dans le retour d'angle du bâtiment vers 1800⁶.

Cette hypothèse souffre cependant du constat suivant : on ne décèle aucune trace d'arrachage d'un linteau primitif (avec les remaçonages qu'une telle opération exige), ni des remaniements dans la maçonnerie située au-dessus du linteau actuel. On notera que les pierres supérieures de chacun des piédroits ne sont pas alignées sur une même assise, constat qui exclut le ravalement d'un linteau. Si ces observations étaient fondées, alors il faudrait envisager que la baie primitive (baie n°6/12) est identique aux deux précédentes. La réalisation d'une partie des piédroits en briques pourrait alors s'expliquer par une pénurie de pierres au cours du chantier.

Deux ancrages en I des entrants des fermes de la charpente (**US13** et **US14**) se situent à l'aplomb des précédentes (**US11** et **US12**), au-dessus des trumeaux des baies du premier étage (fig. 12, 17). Un surcroît aveugle couronne cet étage. Il devait probablement s'achever à l'origine par une corniche amortissant la pente de toiture de la charpente, structure supprimée lors d'aménagements ultérieurs (cf. *infra*).

⁶ DEL MARMOL Bénédicte, BERCKMANS Olivier, GYÖMÖREY Nicolas & GAUTIER Patrice, 2020, p. 42.

Les modifications ultérieures

Des modifications ultérieures touchent les ouvertures primitives évoquées ci-dessus, dont aucune structuration interne ne subsiste. La suppression des éventuels meneaux et traverses, ainsi que la pose de barres métalliques de soutien (**US2**, **US15** et **US16**) ne sont pas datées. Ces opérations pourraient être situées au cours du XVIII^e ou du XIX^e siècle, de nombreux aménagements néoclassiques à ces époques épousant un tel schéma (ces modifications concerneraient les baies n°1-2 et n° 4-6).

Les trois baies du rez-de-chaussée (n°1-3) sont amputées d'une grande partie de leur élévation suite à l'installation d'une annexe dans la cour intérieure. La baie n°1 (à gauche) est étreécie par un déplacement vers l'ouest de son piédroit oriental (**US8**), ce qui forme aujourd'hui une baie plus petite (n°13). La baie médiane (n°2) est quant à elle intégralement bouchée (**US9**). La porte primitive (baie n°3, à droite) est transformée en petite ouverture rectangulaire (baie n°14, **US10**, fig. 10). Ces modifications interviennent au plus tard lors de l'aménagement de l'annexe susmentionnée (zone non investiguée, probablement seconde moitié du XX^e siècle ou XXI^e siècle).

Les deux grandes baies de l'étage (n°4-5) sont comblées (**US3** et **US4**) et de nouvelles baies plus petites y sont aménagées (n°10-11). Les matériaux très partiellement observables sont récents (blocs Ytong) et se mêlent à quelques briques d'Ijssel réemployées liées à du ciment (fig. 7). Il s'agit donc, ici aussi, de modifications récentes. Quant à la baie orientale (n°6), son cas a été expliqué dans la partie précédente (allongement **US5** ou haute baie primitive **US1**). Quoiqu'il en soit, la moitié basse de cette baie est obturée par une maçonnerie en briques industrielles (**US6**, fig. 9), sans doute contemporaine des remaniements de la cage d'escalier au cours des années 1960⁷. La nouvelle baie ainsi aménagée porte le n°12. Enfin, la façade est surhaussée par une maçonnerie de briques industrielles (**US7**, fig. 6) percée de trois jours (n°7-9). Ces deux dernières opérations sont rattachées aux aménagements effectués dans le bâtiment en 1957⁸. Elles impliquent la suppression de la corniche primitive dont aucune trace ne subsiste.

Les matériaux de la fin du XVII^e siècle

Les briques employées dans la façade présentent des caractéristiques homogènes et cohérentes par rapport aux études réalisées sur cette période, soit une pâte orange cadmium ou rouge foncé à matrice hétérogène ainsi qu'un gabarit d'env. 268/275 x 121/132 x 50/55 mm (36 mesures, cf. annexe 2)⁹. Dans les parties basses, elles sont intactes et disposées en appareil croisé, tandis que dans les parties hautes (trumeau et surcroît), des lacunes dans l'enduit cimenté laissent apparaître de nombreux matériaux fragmentaires et disposés sans recherche (flagrante) d'un appareil régulier. Il n'est pas impossible que ces observations soient imputables à des restaurations ou à une logique de chantier, mais le dérochage partiel ne permet pas d'appuyer l'une ou l'autre hypothèse. Ces briques sont liées à un mortier de chaux blanc dont les joints

⁷ DEL MARMOL Bénédicte, BERCKMANS Olivier, GYÖMÖREY Nicolas & GAUTIER Patrice, 2020, p. 82, 88.

⁸ DEL MARMOL Bénédicte, BERCKMANS Olivier, GYÖMÖREY Nicolas & GAUTIER Patrice, 2020, p. 15, 46.

⁹ SOSNOWSKA Philippe & GOEMAERE Éric, 2016, p. 73.

mesurent jusqu'à deux centimètres d'épaisseur. Un enduit de mortier à la chaux recouvre encore partiellement certaines briques, mais sa finition n'est pas conservée.

Les baies primitives mettent majoritairement en œuvre des pierres blanches pour leurs piédroits et leurs linteaux. Les premiers sont constitués de pierres harpées de petites dimensions (fig. 19), à l'exception toutefois des piédroits des deux grandes baies de l'étage (n°4-5), dont certaines pierres accusent des hauteurs d'assises prononcées considérant le matériau traditionnellement mis en œuvre en petit appareil (ici jusqu'à 34 cm, cf. annexe 3). On notera que dans le piédroit commun de ces baies apparaissent aléatoirement quelques pierres bleues (fig. 17-18). Les linteaux visibles se composent quant à eux de plusieurs pierres (min. deux) d'env. 11 cm de haut, soutenues par des barres en fer forgé (US2, US15 et US16) à la chronologie incertaine (probablement postérieures, installées lors de l'enlèvement des meneaux ?). Les pierres blanches et bleues sont soigneusement taillées avec un tranchant droit perpendiculaire aux arêtes longues (fig. 18, 20-21). On note néanmoins la présence d'une palette sur les secondes d'env. 3,5 cm avec des coups légèrement obliques (fig. 18).

Échantillonnage

Aucun.

Conclusion

Malgré un temps d'observation limité à quelques heures, la partie occidentale du mur-gouttereau sud donnant sur la cour intérieure a pu être globalement appréhendée, moyennant quelques incertitudes sur une des baies (n°6/12, US5). Cette élévation présente de très hautes ouvertures rectangulaires dont les linteaux coïncident avec les niveaux des planchers, des caractéristiques typiques des maisons érigées après le bombardement de Bruxelles de 1695. En outre, ces aménagements sont induits par le plan du bâtiment. Il s'agit en effet d'un moyen efficace pour diffuser une lumière suffisante à cette habitation du centre-ville, insérée entre deux autres bâtisses et dont seule la façade sud est ouverte sur une cour intérieure. À ce titre, on notera que les larges ouvertures de la façade à rue, aux trumeaux très étroits, reprennent cette typologie dédiée à la recherche de lumière, y compris dans les murs mitoyens, avant que les règles d'urbanisme en matière de servitude de vue n'interdisent cette pratique.

Bibliographie

DEL MARMOL Bénédicte, BERCKMANS Olivier, GYÖMÖREY Nicolas & GAUTIER Patrice, *État de référence rue des Éperonniers 49/51 1000 Bruxelles*, rapport inédit de ARCHistory, 2020.

SOSNOWSKA Philippe & GOEMAERE Éric, *The reconstruction of Brussels after the bombardment of 1695 : an analysis of the recovery through an archaeological and historical study of the use of bricks*, dans *Construction History. International Journal of the Construction History Society*, vol. 31, n°2, 2016, p. 59-80.

WEITZ Armelle, *Rapport d'analyse dendrochronologique, maison, rue des Eperonniers 49 à Bruxelles (BR727)*, rapport inédit de l'Institut royal du Patrimoine artistique, 2021.

Annexes

Annexe 1 : dimensions des baies de la façade US1

N°	Largeur (cm)	Hauteur (cm)	Commentaire
1	93	110,4 min.	Seuil non accessible
2	Non accessible	Non accessible	Recouverte de ciment
3	113	212,5 min.	Seuil non accessible
4	Env. 148	299 min.	Le ciment entrave toute mesure précise
5	Non accessible	299 min.	Le ciment entrave toute mesure précise
6	113	152,6	Hauteur comprenant le bouchage en briques
7	Non mesuré	Non mesuré	Fenêtres récentes (1957)
8	Non mesuré	Non mesuré	Fenêtres récentes (1957)
9	Non mesuré	Non mesuré	Fenêtres récentes (1957)
10	98,7	52,5	Aménagement récent dans baie n°4
11	99,5	181	Aménagement récent dans la baie n°5
12	Non mesuré	Non mesuré	Fenêtres récentes
13	Non mesuré	Non mesuré	Fenêtres récentes
14	Non mesuré	Non mesuré	Fenêtres récentes

Annexe 2 : dimensions des briques de la façade US1

Panneresse (mm)	Boutisse (mm)	Hauteur (mm)
269	/	50
270	/	51
268	/	52
269	/	5
268	/	53
269	/	54
272	/	54
272	/	52
275	/	55
270	/	57
/	131	53
/	126	51
/	128	53
/	131	48
/	132	48
/	128	58
/	127	52
/	121	53

Annexe 3 : hauteur des assises du trumeau des baies n°4-5 (US1)

Assise	Hauteur (cm)	Remarque
1	Env. 32	Pierre bleue
2	Env. 25	Pierres bleue et blanche
3	20,4	Pierre bleue
4	32,2	Pierre blanche
5	22,5	Pierre bleue

6	30,5	Pierre blanche
7	9,5	Pierre blanche
8	11,8	Pierre blanche
9	34	Pierre blanche
10	14,5	Pierre blanche
11	15,6	Pierre blanche
12	19,7	Pierre blanche
13	11	Pierre blanche
14	9,6	Pierre blanche
Linteau	11	Deux blocs de 81,5 et 86,6 de long

Annexe 4 : liste des unités stratigraphiques (US)

US	Localisation	Description
1	Façade sur cour	Façade sur cour
2	Idem, rez-de-chaussée	Barre métallique de la baie n°1
3	Idem, premier étage	Comblement de la baie n°4
4	Idem, premier étage	Comblement de la baie n°5
5	Idem, premier étage	Allongement (incertain) de la baie n°6
6	Idem, premier étage	Comblement de la baie n°6
7	Idem, surcroît	Surcroît
8	Idem, rez-de-chaussée	Comblement de la baie n°1
9	Idem, rez-de-chaussée	Comblement de la baie n°2
10	Idem, rez-de-chaussée	Comblement de la baie n°3
11	Idem, rez-de-chaussée	Ancre d'une poutre de plancher
12	Idem, rez-de-chaussée	Ancre d'une poutre de plancher
13	Idem, premier étage	Ancre d'un entrain de la charpente
14	Idem, premier étage	Ancre d'un entrain de la charpente
15	Idem, premier étage	Barre métallique de la baie n°6/12
16	Idem, premier étage	Barre métallique de la baie n°4

Documentation graphique et photographique

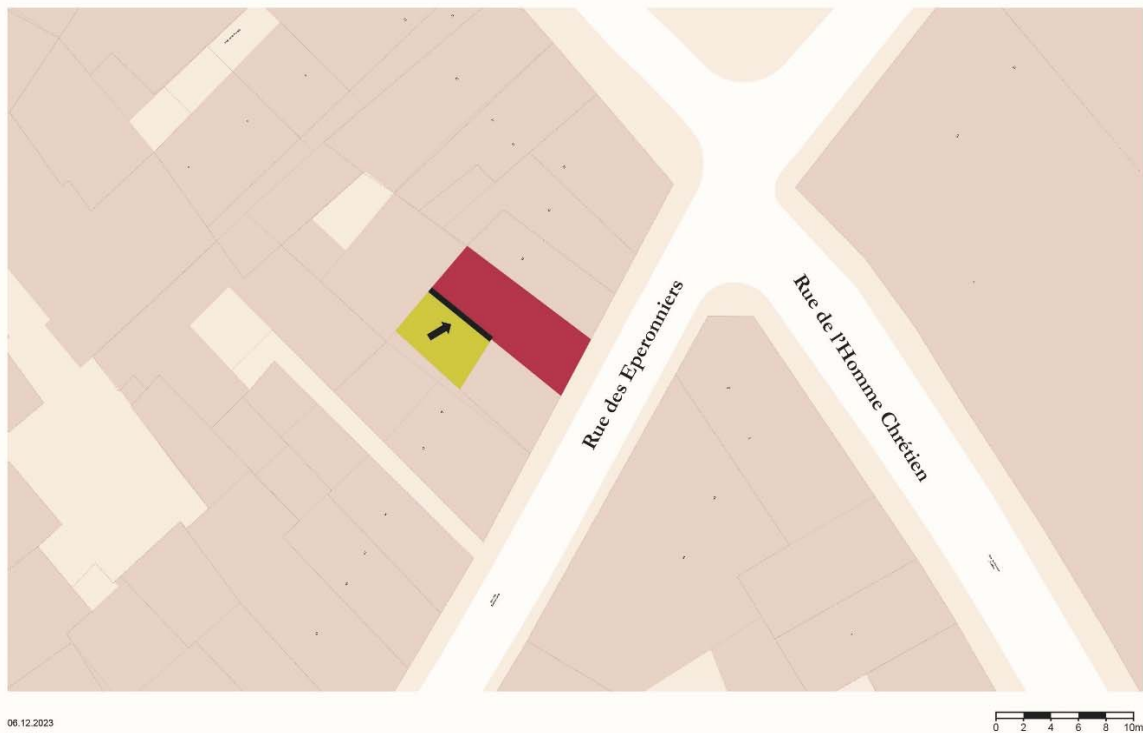


Fig. 1 : le bâtiment situé rue des Éperonniers n°49 à Bruxelles (en rouge), la cour intérieure (en jaune) et la façade étudiée (en noir). Parcellaire : Brugis. Infographie : A. Baudry.

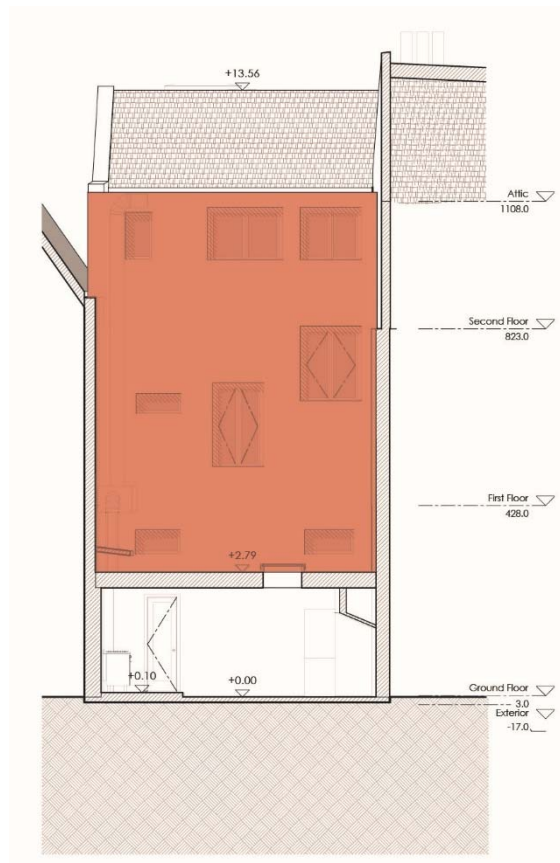


Fig. 2 : localisation de l'intervention. Relevé : Chouettes Architectes. Infographie : A. Baudry.

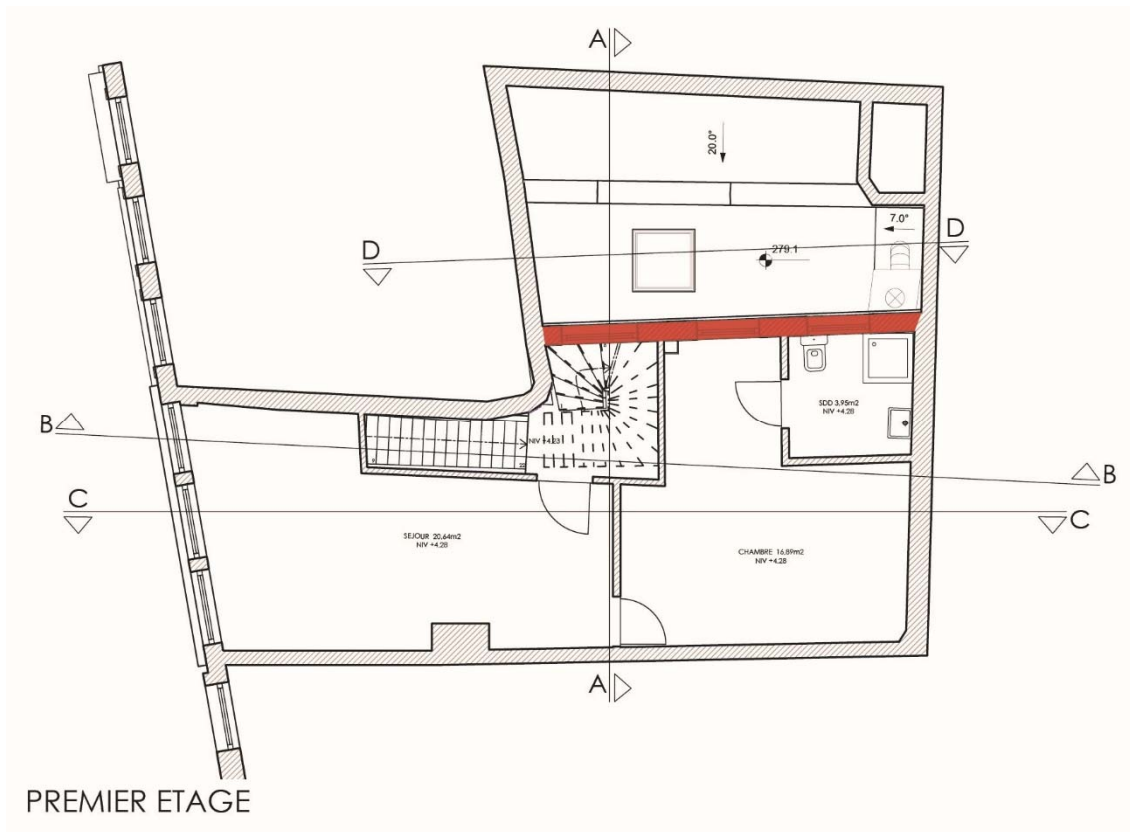


Fig. 3 : localisation de l'intervention. Relevé : Chouettes Architectes. Infographie : A. Baudry.

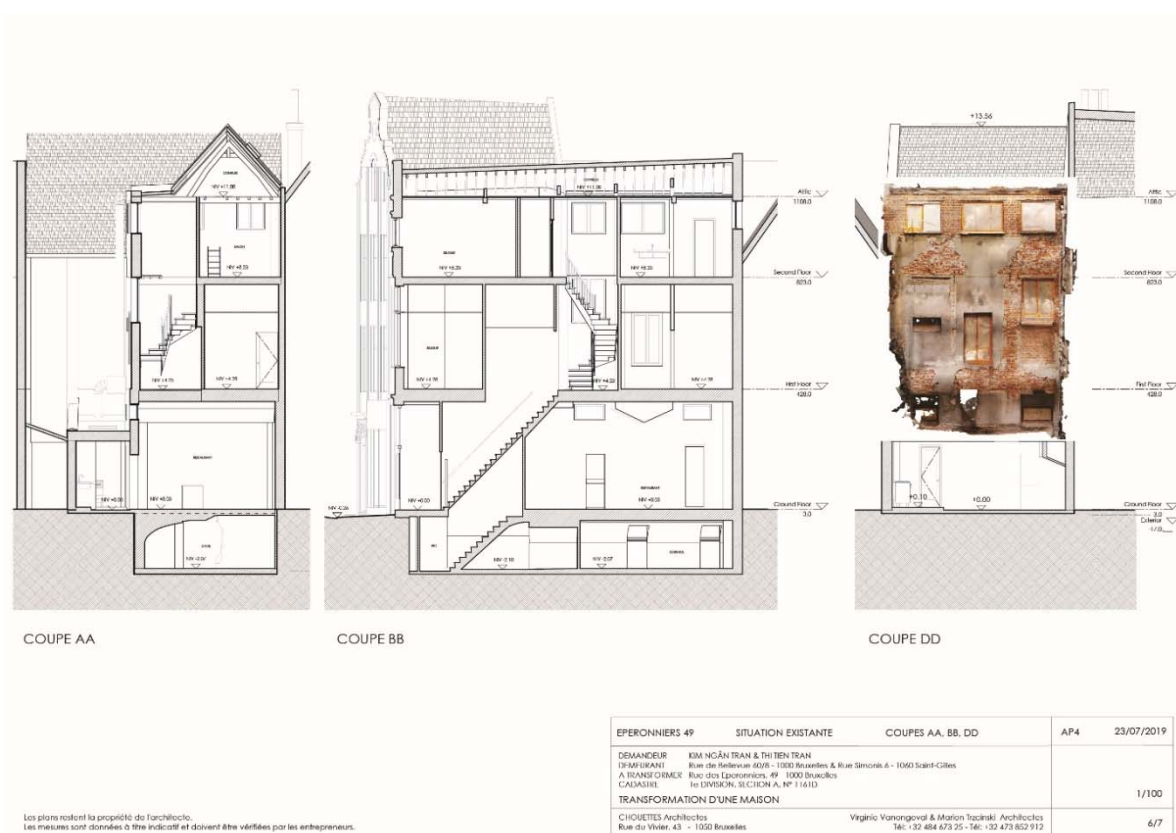


Fig. 4 : localisation de l'intervention. Relevés : Chouettes architectes. Photogrammétrie : D. Willaumez. Infographie : A. Baudry.



Fig. 5 : orthophotographie de la façade sur cour, 19 octobre 2022 (D. Willaumez).
© urban.brussels-ULiège.

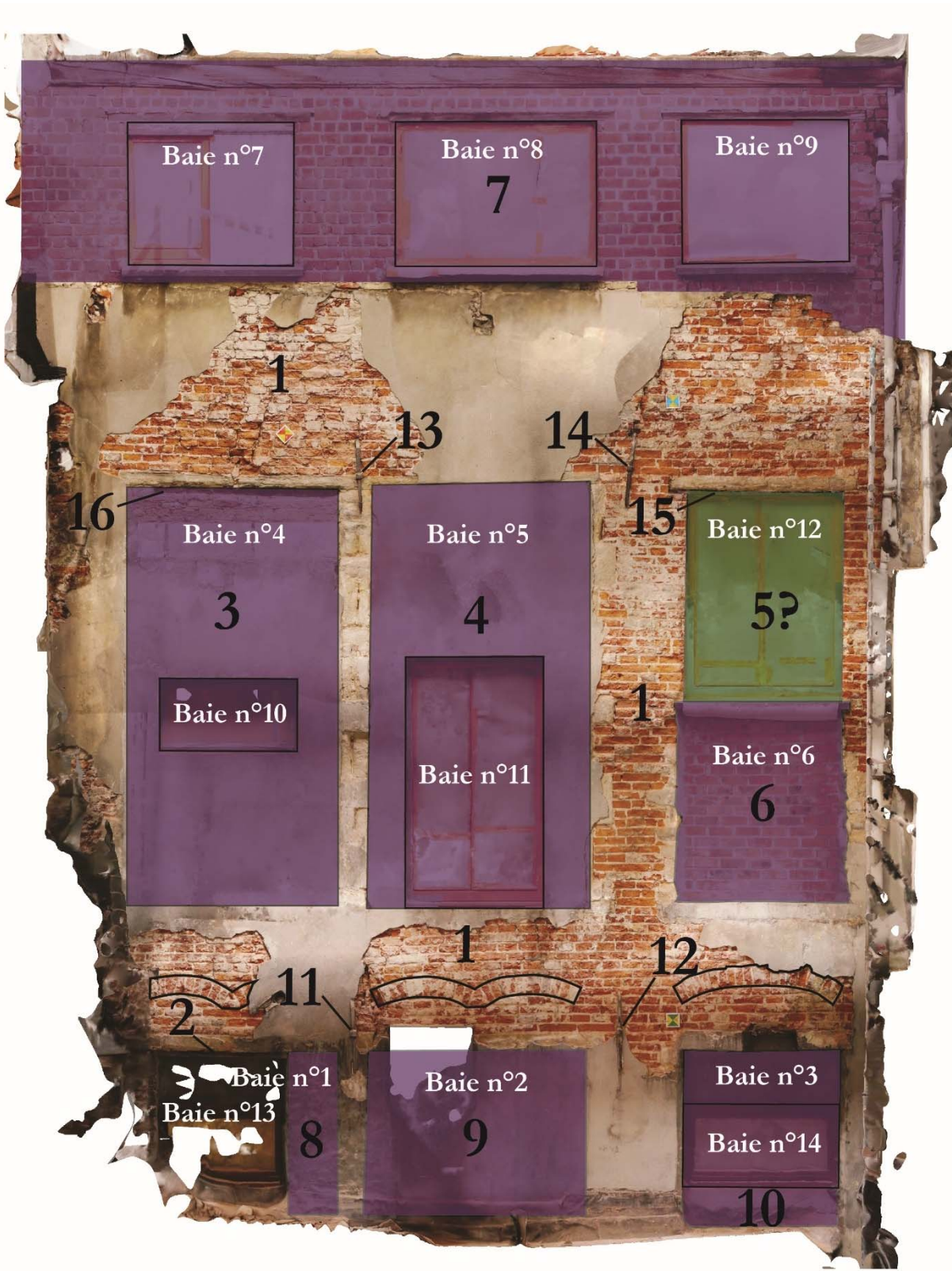


Fig. 6 : orthophotographie de la façade sur cour, 19 octobre 2022 (D. Willaumez). Indication des baies (blanc), des unités stratigraphiques (noir) et des arcs de décharge (A. Baudry).
 © urban.brussels-ULiège.



Fig. 7 : comblement de la baie n°4 en blocs Ytong et briques d'Ijssel (US4). Photographie : A. Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 8 : piédroit en briques chanfreinées de la baie (n°6 ou n°12). Percement ultérieur (US5 ?) de la façade US1 ? Photographie : A. Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 9 : comblement US6 de la baie n°6 en briques industrielles. Photographie : A. Baudry.
© urban.brussels-ULiège.



Fig. 10 : l'ancienne porte (baie n°3), son arc de décharge et son linteau (anciennement) monolithe en pierre bleue. Photographie : A. Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 11 : ancre **US12** du rez-de-chaussée. Photographie : A. Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 12 : ancre **US13** de l'étage entre les baies n°4-5. Photographie : A. Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 13 : ancre US13 de l'étage entre les baies n°4-5. Photographie : A. Baudry.
© urban.brussels-ULiège.



Fig. 14 : arcs de décharge et linteau de la baie n°1. Photographie : A. Baudry.
© urban.brussels-ULiège.



Fig. 15 : arcs de décharge et linteau de la baie n°2. Photographie : A. Baudry.
© urban.brussels-ULiège.



Fig. 16 : arc de décharge et linteau de la baie n°3 (ancienne porte). Photographie : A. Baudry.
© urban.brussels-ULiège.



Fig. 17 : alternance des pierres bleues et blanches dans le trumeau des baies n°4-5.
Photographie : A. Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 18 : détail d'une pierre bleue. Taille au ciseau avec palette de 3,5 cm aux coups légèrement obliques. Photographie : A. Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 19 : piédroit ouest de la baie n°6 en pierres blanches de petits formats. Photographie : A. Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 20 : lindeau de la baie n°1 taillé au tranchant droit. Photographie : A. Baudry. © urban.brussels-ULiège.



Fig. 21 : pierre blanche taillée au tranchant droit. Photographie : A. Baudry. © urban.brussels-ULiège.